

Image not found or type unknown



Regularisation par mariage

Par **DIAS77500**, le **08/05/2012 à 20:17**

Bonjour,
JE SUIS FRANCO FRANCAISE JE DOIT ME MARIE A UN MAROCAIN
ACTUELLEMENT EN SITUATION EREGULIAIRE RENTRE EN FRANCE AVEC VISA D
AFFAIRE AVEC TOUS CE QUE J AI LU ICI EN A PEURE DE FAIRE UNE BETISE EN CE
POSE LA QUESTION
LE MIEUX A FAIRE EST C DE FAIRE UN MARIAGE ICI OU
PARTIRE LE FAIRE AU MAROC C QUOI LA DIFFERENCE MERCI DE VOTRE REPONSE